



Revue de presse, C.O.M.E. déchets sauvages, HERAULT

Quelles sont les initiatives dans le département?
Des : élus, associations, clubs, entreprises, écoles/collèges/lycées

Décembre 2024 - Janvier 2025

Agde, Bédarieux, Bessan (3), Béziers (2), Boujan sur Libron, Capestang, Cers, Clermont l'Hérault, la Grande Motte (2), Laurens, Lunel (2), Montpellier, St Gervais sur Mare, Thézan les Béziers (2)

Soit **14** villes/villages, pour **20** actions

Bessan

Les écoliers sensibilisés à la défense de l'environnement

Suivre le parcours des déchets et comprendre leur impact sur l'environnement, c'est l'objectif de l'intervention en milieu scolaire de Cloé, chargée de mission environnement à l'Agglo Hérault-Méditerranée, et des élèves de brevet technique supérieur dans le domaine de l'aménagement paysager du lycée agricole de Gignac, dont le Bessanais Tom Hyché.

Les étudiants sont ainsi allés à la rencontre des classes de CE2 de l'école Victor-Hugo. L'occasion d'échanger avec les écoliers sur la pollution liée aux plastiques et autres maté-



Des interventions en classe.

riaux. Après une présentation au sein des classes, la quarantaine d'élèves est allée sur le terrain pour malheureusement se rendre compte des déchets à ramasser dans la nature.

Philippe Carrière : « C'est resté sous l'eau depuis tout ce temps »

ENVIRONNEMENT

L'association Animagou a récolté des quintaux de déchets.

Jérôme Mouillot
jmouillot@midilibre.com

Amoureux des poissons, plongeur apnéiste, pêcheur no kill, animateur environnementaliste, sonneur d'alerte... Le président de l'association Animagou a un caractère bien trempé, limite reboussier. Mais le cinquagénénaire, poil à gratter de l'environnement en Gout d'Hérault, n'est pas là pour se faire des copains. Son combat : protéger la nature, les milieux aquatiques, dépolluer l'environnement des déchets qui n'auraient jamais dû s'y trouver. Le reste, il n'en a cure. « C'est Philippe Carrière, les pneus. Depuis 5 ans, il en a extrirpé environ 1,5 tonne du Salagou avec son asso. Début décembre, le plongeur et un acolyte ont encore retiré trois gros pneus qui gisaient dans le lac, à 150 m des berges, et entendent aujourd'hui, bien sagement, d'être transportés en lieu sûr par les services compétents. Aujourd'hui, ces déchets ne se délitent plus à feu doux dans les eaux du lac. « C'est du pétrole en décomposition qui entre dans les chaînes alimentaires, c'est ultra-polluant », diagnostique-t-il, estimant par ailleurs que ces pneus pourraient être des vestiges hérités de la construction du barrage. « On m'a raconté que le lac était monté très vite en raison de gros oranges... » Les entreprises, prises de vitesse, n'auraient pas eu le temps de tout récupérer. « C'est resté sous l'eau depuis tout ce temps. »

Le polystyrène, « c'est le fléau absolu »
Cette année encore, seul ou accompagné de frères d'armes, il a régulièrement écumé les berges du Salagou, parcouru les bords de rivières pour nettoyer, encore et toujours. De préférence après les grosses crues qui mettent à jour l'ampleur du désastre. Des dizaines de bouteilles en plastique, des chaises en plastique, un morceau d'aspirateur, des bidons, du polystyrène en pagaille. Un peu de ferraille aussi. Ce lundi matin, après un rapide passage à la confluence de la Lergue et du Salagou, il a encore amassé, en quelques minutes, une pêche aussi miraculeuse que tristement banale de déchets souvent issus du pétrole ou de ses dérivés. Selon lui, le polystyrène, « c'est le fléau absolu ». Un produit, qui pourrait être mutagène, dont un seul grain serait capable de décimer,



Philippe Carrière continue d'extrirper de vieux pneus des profondeurs du lac rouge.

par ingestion, des générations de poissons et dont la longévité n'a rien à envier à celle des hommes.

Respirer un pneu

Aussi dans le collimateur de Philippe Carrière, les pneus. Depuis 5 ans, il en a extrirpé environ 1,5 tonne du Salagou avec son asso. Début décembre, le plongeur et un acolyte ont encore retiré trois gros pneus qui gisaient dans le lac, à 150 m des berges, et entendent aujourd'hui, bien sagement, d'être transportés en lieu sûr par les services compétents. Aujourd'hui, ces déchets ne se délitent plus à feu doux dans les eaux du lac. « C'est du pétrole en décomposition qui entre dans les chaînes alimentaires, c'est ultra-polluant », diagnostique-t-il, estimant par ailleurs que ces pneus pourraient être des vestiges hérités de la construction du barrage. « On m'a raconté que le lac était monté très vite en raison de gros oranges... » Les entreprises, prises de vitesse, n'auraient pas eu le temps de tout récupérer. « C'est resté sous l'eau depuis tout ce temps. »

« Du provisoire qui pollue depuis 25 ans »
Sur le volet pneumatique, « une berge de la base nautique est constituée de pneus, c'est un point noir », juge-t-il. La structure aurait été créée il y a 25 ans, « pour consolider la berge, cela devait être provisoire. Cela fait 25 ans que ce provisoire pollue. Cela fait 10 ans que le diable n'a rien ne se passe. Il y a une

« décharge de pneus » dans le Salagou, c'est inadmissible », formule-t-il. Selon lui, « il faudrait retirer les pneus à la tractopelle, transporter les déchets dans une filière de recyclage et faire un errouchement ». Il semble que ce souhait de fin d'année soit en passe de se réaliser. (Lire en encadré). En attendant, outre les quintaux de déchets ramassés (ou « pêchés ») cette année, au Salagou et sur l'Hérault, entre le Pont du Diable et Bessan, le président d'Animagou compte « deux victoires » à son actif : la révision du processus de lavage des camions de nettoyage Clermont. (Voir en note). Et une barrière installée à Lézignan-la-Cèbe, « où des gens viennent se gazer, en voiture, jusque dans l'Hérault. Le maire m'a entendu... » Et aujourd'hui, tout le monde peut profiter sereinement des lieux, sans pression automobile.

Claude Revel : « Il nous faudra faire des arbitrages. »

COÛT issue du monde associatif, la base nautique de Clermont a été prise en main par la Communauté de communes du Clermontois en 2019. Depuis, « le gros travail que nous avons fait a été de nettoyer le site de tous les bateaux qui tombaient en ruine », rappelle Claude Revel, président de la CCC. Et le sujet de la berge consolidée par des pneus est sur la table. « Les services travaillent dessus. Nous prenons en compte cette problématique. Nous avons demandé des devis pour retirer ces pneus et faire un enrochement », explique l' élu. Les travaux, d'un coût estimé à 30 000 € TTC, devraient être inscrits au budget 2025, dans un contexte financier compliqué pour les collectivités. « Nous allons demander des subventions pour ne pas avoir à porter la charge tout seul. Mais nous savons que l'année sera restreinte en financements. Cela sera certainement plus compliqué. Il nous faudra faire des arbitrages. » Mais, d'ici quelques mois, la base nautique devrait être enfin débarrassée d'un passé décidément bien encombrant.

» À Clermont, Philippe Carrière a sensibilisé la municipalité à la problématique du lavage des camions de nettoyage de la ville, par les services techniques. « De temps en temps, quand ils nettoyaient les camions, l'eau du lavage (extérieur) partait au Ronel », explique Jean-Marie Salazar, adjoint municipal en charge de l'urbanisme. « Les chasses ne se font pas d'un coup de baguette magique. Mais, dès que nous avons été aux affaires et que cela a été signalé, nous l'avons fait. Aujourd'hui, tout part à l'assainissement, c'est d'ailleurs travaillé avec le Cam. Plus rien ne descend dans le Ronel. Il reprend de belles couleurs », apprécie l' élu.



Philippe Carrière et sa récolte de débris à la confluence de la Lergue et du Salagou.



Côté Clermont, une berge du centre nautique est constituée de pneus.

Bédarieux

Environnement : Come toujours à pied d'œuvre

Au seuil de la nouvelle année, le Collectif Orb et Monts Environnement (Come) a organisé sa dernière sortie. C'est sous un soleil présent et une température de saison (9°) qu'une quinzaine de bénévoles (dont 4 enfants) ont ramassé près de 13 sacs de 30 litres pour 26 kg de déchets sauvages et 265 mégots, autour des berges de l'Orb entre le pont vieux et la passerelle. À noter les 4 kg d'accessoires de feux d'artifice trouvés sur les berges de l'Orb !

Cette sortie a permis de constater la présence toujours importante de déchets sauvages,



Les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour la nature.

mais le volume semble diminuer. L'équipe rappelle que sur les berges de l'Orb, elle passe trois à quatre fois par an depuis trois ans. Les sacs ainsi ramassés et triés ont été acheminés par les services de la mairie de Bédarieux.

Le groupe a fini autour d'une boisson accompagnée de petites pâtisseries bien appréciées par tous. Enfin les enfants, motivés pour l'occasion, ont reçu leur diplôme du meilleur ramasseur qu'il se doit.

L'équipe du Come donne rendez-vous en 2025 à Bédarieux et dans les communes alentour.

Cers

Déchets : recrudescence des dépôts sauvages

Régulièrement, les agents du Sictom et de la police municipale effectuent des rondes pour vérifier les différents conteneurs de déchets présents dans la commune.

Malheureusement, ce début d'année a été marqué par une recrudescence de dépôts sauvages. Les agents ont constaté avec regret que certains habitants continuent de négliger les règles de tri et de dépôt des déchets. Comme l'a souligné un agent de la police municipale, « ces délits sont passibles d'amendes ».

Cette situation met en lumière l'importance de sensibiliser la



Les agents constatent de plus en plus de dépôts sauvages.

population sur les enjeux du respect de l'environnement et

de la propreté au sein du village. Autre constatation en ce début d'année, avec un résultat de 28 % qui est le taux de remplissage en 2024 des bornes de déchets alimentaires situées sur la commune alors que la moyenne est de 41 % sur l'ensemble des 37 villages équipés par le Sictom Pézenas-Agde. Un constat peu reluisant pour la municipalité qui exhorte les villageois à accroître leurs efforts et rappelle que ces déchets composent un tiers de ces poubelles d'ordures ménagères et que leur collecte permet l'enrichissement des terres de l'agriculture locale.

Lundi 13 janvier



Pollution sur la plage. "Le plastique, c'est un fléau !" : au bord de la Méditerranée, on ramasse les déchets en famille

Opération "ramassage des déchets plastiques" sur la plage du Petit Travers près de Montpellier dans l'Hérault. C'était le premier ramassage de l'année, il était organisé par l'association "Océan Protection". En 2024, 500 kilos de déchets ont été ramassés sur 50 km de plage.

Le soleil était du rendez-vous, les bénévoles également, pour cette première opération de ramassage de déchets de l'année. Ils étaient une trentaine, venus pour la plupart en famille sur la plage du Petit Travers, avec la volonté d'agir pour la protection de la planète.

Cela fait plusieurs opérations que nous faisons avec mes filles, je trouve que c'est important de les sensibiliser à l'environnement.
(Une mère de famille)

D'autant plus important que les déchets sont partout. Aujourd'hui la plage a retrouvé un aspect quasi naturel après les tempêtes d'hiver, mais lorsque l'on gratte un peu... "On trouve pleins de morceaux de plastique, des microbilles de polystyrène, et on s'aperçoit qu'il y en a partout", constate une bénévole. Produit en masse chaque jour et depuis des années, le plastique et ses microdéchets ont colonisé notre environnement. "Je ne sais pas par où cela arrive, mais cela revient régulièrement. C'est pour cela que l'action régulière permet d'endiguer un peu le flot", précise ce bénévole, un tamis à sable à la main.

Et certains de se demander pourquoi l'humanité s'entête à s'empoisonner. "Il faudrait que l'on arrête le plastique, il faudrait éviter le plastique le plus possible dans tout ce que l'on peut, dans les contenants, dans les sacs de commerce. Le plastique, c'est un fléau !", témoigne Elfi Vlaminck, bénévole d'Océan Protection.

500 kilos de déchets

Créée en 2018 à Palavas les Flots, "Océan Protection" organise au moins un ramassage de déchets par mois. "Il y a vraiment de quoi faire, l'année dernière, on a ramassé plus de 500 kilos de déchets sur 50 kilomètres de plage. Nous avons trois antennes, une en Bretagne, une en Gironde et une ici. Et on a ramassé par exemple, 16 500 mégots de cigarettes", détaille Noémie Lepage, bénévole Océan Protection.

Des rendez-vous en famille et entre amis, parce qu'agir ensemble pour la bonne cause, ça met de bonne humeur.

NATURE PROPRE. Tous les premiers samedis de chaque mois, l'association Bessan Nature Propre propose une balade aux abords du village visant à le nettoyer de ses déchets souvent inaperçus dans l'espace public. Le rendez-vous du premier événement de l'année est donné le **samedi 4 janvier**, à 8 h 30, place de la Fontaine. Autour du café, le parcours du jour sera détaillé. Ouvert à toutes les personnes volontaires.

Thézan-lès-Béziers

Belle initiative pour l'environnement

Les bénévoles de l'association Clean River Initiative se sont retrouvés pour une opération de nettoyage des berges de l'Orb en amont des étangs de La Malhaute. Cette nouvelle association est à l'initiative de Johan Roussel, pêcheur passionné. Avec d'autres pêcheurs, ils ont décidé de lancer des opérations ponctuelles de nettoyage des berges et des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes, à l'importance du respect de la nature. L'association est très présente sur les réseaux sociaux pour faire comprendre l'enjeu de ses actions. Pour cette première opération, on voit sur la photo



Une collecte de déchets – hélas – impressionnante.

le résultat impressionnant et inquiétant de cette collecte réalisée par une quinzaine de bénévoles en une journée. Les services techniques de Thézan ont soutenu cette belle ini-

tiative, en apportant les déchets récoltés en déchetterie.

> Contact : Facebook et Instagram ou par e-mail à l'adresse : clean.river.initiative@outlook.com

Clean River Initiative, une association qui ramasse les déchets de l'Orb

L'ASSOCIATION

Créée par Johan Roussel il y a peu, l'association se développe dans le Biterrois.

L'association Clean River Initiative a été créée il y a quelques mois dans le but de nettoyer les rivières occitanes des déchets qui les polluent.

L'Orb est pour l'instant le principal lieu d'action de ce groupe fondé par Johan Roussel. « *Je suis pêcheur de loisir, essentiellement en eau douce, raconte ce dernier. Où que j'allais, c'était toujours le même constat : c'est sale. À chacune de mes sessions de pêche, je prenais toujours un sac ou un seau pour ramasser les déchets. Je me suis retrouvé dans un engrenage qui faisait que je voyais qu'il y en avait partout. Le jour où j'ai décidé qu'il fallait vraiment faire quelque chose, j'étais sur la rivière Aude, entre Fleury et Lespignan. Il y avait des quantités astronomiques de polystyrène qui flottaient et qui partaient à la mer au fur et à mesure. Je me suis dit qu'il me fallait un coup de main pour nettoyer. L'association est née comme ça, sur un coup de tête.* »

Le nom Clean River Initiative est venu lui aussi de façon sponta-



Johan et ses amis ont du mal à trouver des déchetteries pour jeter ce qu'ils ramassent. SÉBASTIEN HOUSSIN

née. Il rassemble un noyau dur d'amis autour de Béziers, bien que le siège social soit dans l'Aude. Les objectifs du groupe sont triples, il s'agit d'organiser des sessions de ramassage, de sensibiliser via les réseaux sociaux grâce entre autres à des vidéos sur Youtube, et d'éduquer avec l'objectif d'intervenir auprès des enfants dans les écoles.

« Du plastique partout »

« *Au-delà du côté environnemental, il y a le côté santé. Aujourd'hui, il y a du plastique partout. Même celui qui veut prendre soin de sa santé en ingère constamment* », souligne Johan Roussel.

La sensibilisation peut se faire

directement lors des campagnes de nettoyage, au gré des rencontres. Ces opérations demandent une grosse organisation de la part de l'équipe. « *Au fur et à mesure que je me promène dans la nature, je ramasse les petits déchets que je trouve. En même temps, je fais de la prospection pour repérer les plus gros tas. On revient à plusieurs pour s'en occuper.* »

Ce travail de Sisyphe se heurte à une véritable problématique. « *La difficulté principale aujourd'hui, c'est ce qu'on fait des déchets. Les petits peuvent être mis à la poubelle. Mais pour les plus encombrants, cela dépend des déchetteries. Certaines nous acceptent, mais pas toutes. La*

plupart ne prennent pas les pneus ou les bouteilles de gaz, qu'on trouve le plus facilement dans la nature. On essaie de s'arranger avec les mairies, cela nous demande un gros travail de préparation en amont. » L'association est encore à ses débuts mais entend se développer dans toute l'Occitanie. Au-delà des rivières, elle souhaite s'occuper des bords de routes - d'où sont issus la plupart des déchets - et des littoraux, où ils finissent tous.

> Pour plus d'infos : <https://www.facebook.com/people/Clean-River-Initiative/61567763806698/>

► Correspondant Midi Libre : 06 46 32 13 96.

Saint-Gervais-sur-Mare Julio a décroché les canettes abandonnées dans la nature

On évoque régulièrement les réactions indignées à la vue des encombrants et autres déchets qui jonchent les sols, les fossés et les routes. Cette fois, ce sont des messages sur les réseaux sociaux qui nous ont alertés. Julio, c'est le prénom de ce personnage bien connu dans la région, qui arpente routes et chemins et qui fait un incroyable travail bénévole de nettoyage, par tous les temps. Seulement voilà : il a eu la fâcheuse idée d'exposer les canettes récupérées pour décorer des arbres. Aussi lui a-t-on demandé de « *retirer ses créations* ». Une vidéo circule sur le sujet postée sur les réseaux par Julio qui commente son action et fait part de sa colère : « *C'était juste pour interpeller les pouvoirs publics [...]. Je ne vois*



Les déchets sauvages, un fléau.

pas ce que ça dérange de porter ça à la vue de tout le monde (...). Je vais donc tout enlever entre Villemaigne et Hérépian ». En bord de route, les arbres ont bien été délestés de leurs canettes. Les déchets, eux, continueront à mordre le pavé...

► Correspondant Midi Libre : 06 71 37 96 55.

L'école Sainte-Thérèse se met au tri des déchets alimentaires

ENVIRONNEMENT

Un nouveau système de recyclage a été mis en place dans l'établissement scolaire par l'entreprise Les Alchimistes. Afin de préserver la planète, les déchets seront transformés en compost.

Lucie Guillot

lguillot@midilibre.com

« C'est nouveau ça ! », remarque un des jeunes élèves de l'école Sainte-Thérèse. Et ce « ça », c'est le nouveau système de tri des déchets alimentaires de l'établissement scolaire lunellois. Depuis ce mardi 14 janvier, tous les élèves de Sainte-Thérèse (maternelle, primaire et collège) vont pouvoir mieux recycler le contenu de leur assiette en séparant désormais les détritiques alimentaires des autres.

Une sensibilisation faite par et pour les élèves

À la fin de chaque repas, les enfants isoleront les restes de nourriture, aidés par le personnel de cantine. Ils seront ensuite stockés dans des bacs marron fournis par Les Alchimistes Languedoc (voir ci-contre). Tous les jeudis, le personnel de cette entreprise, à l'origine de ce système, viendra récupérer les déchets pour les transformer en compost. « Nous voulons apprendre aux

élèves à bien trier et nous espérons réduire de beaucoup nos déchets », assure le directeur du collège, Philippe Taxi. La présidente des Alchimistes Languedoc, Chloé Torrente et Natacha Graboy-Grobescio, alternante, étaient présentes ce mardi 14 janvier pour expliquer aux jeunes comment bien trier. « C'était important qu'ils sachent pourquoi on leur demande de faire ce geste, ce qu'est le compost et comment il permet de nourrir les sols », détaille la présidente.

Les élèves pourront aussi en apprendre sur la préservation de la planète grâce aux éco-délégués de l'établissement. Ces véritables mini-ambassadeurs du projet, qui ont été élus par leurs camarades de classe, ont la mission de les sensibiliser en participant, par exemple, à la création d'affiches sur le tri ou sur le gaspillage alimentaire. « L'écologie est très présente dans ma vie. Et face à tous les changements climatiques, il faut penser aux générations futures », conclut Olivia Devert, éco-déléguée de 3^e, pour expliquer son engagement.



Les élèves sont aidés par le personnel de cantine pour effectuer le tri. L.C.

Une structure déjà engagée sur l'Agglo

Les Alchimistes sont un réseau national d'entrepreneurs visant à prendre soin des sols en utilisant les déchets alimentaires et le compost. Les Alchimistes Languedoc, qui existent depuis trois ans, sont déjà présents dans trois autres établissements sur le territoire : le lycée Louis-Feuillade, l'hôpital à Lunel et la maison de retraite La Jolivade à Lunel-Viel. Leur objectif est de récolter les déchets alimentaires des établissements scolaires, restaurants ou encore établissements de santé pour en faire du compost via leur traitement dans une usine Amétyst de la Métropole de Montpellier. Le compost est ensuite distribué à des agriculteurs (principalement des viticulteurs) et aux services des espaces verts afin de nourrir les sols. Pour plus d'informations : <https://les.alchimistes.com/>.

LUNEL

Lunel-Viel

Réduction des déchets : la Ville a adopté le tri multiflux

Depuis le mois de décembre 2024, la Ville innove en matière de gestion des déchets grâce à une expérimentation de tri multiflux dans les espaces publics. Ce projet, mené en partenariat avec Lunel Agglo, consiste à remplacer progressivement les corbeilles classiques par des poubelles de tri quadriflux permettant de séparer le verre, les biodéchets, les emballages et les déchets résiduels. Sélectionnée comme territoire pilote en raison de sa proximité avec l'incinérateur géré par le Syndicat mixte entre Pic et Étang, la commune vise à réduire ses déchets incinérés en misant sur des pratiques exemplaires et un tri optimisé. Après une phase initiale lancée en août 2023, les premiers résultats sont prometteurs : une augmentation significative des volumes triés pour les emballages et le verre, tout en réduisant les erreurs de tri.

Un projet au cœur d'une démarche durable

À ce jour, quatorze sites stratégiques sont déjà équipés, parmi les 28 prévus, grâce à un financement de la Région et de l'Ademe. Ces emplacements incluent des lieux clés comme l'école maternelle, la place du 14-Juillet, le stade et l'entrée de la mairie. Des équipements esthétiques et fonctionnels ont été sélectionnés pour s'intégrer harmonieusement dans l'environnement urbain tout



Les nouveaux bacs de tri devant la bibliothèque.

en facilitant leur usage au quotidien. Les couvercles des poubelles sont colorés pour une meilleure identification de chaque usage. En complément, une signalétique précise sera prochainement installée au-dessus des bacs afin qu'il n'y ait aucune confusion possible. Les biodéchets collectés seront compostés, offrant un engrais naturel pour les espaces verts, tandis que les déchets non recyclables, comme les mégots, bénéficieront d'un tri spécifique grâce au partenariat avec Alcome. Cette initiative est complétée par un système de précollecte rigoureux pour garantir la qualité des déchets triés. Une volonté pour la commune de conjuguer amélioration du cadre de vie et protection de l'environnement. « Notre ambition est double : embellir l'espace public tout en encourageant des pratiques vertueuses en matière de gestion des déchets », soulignait Marie Pellet-Laporte, première adjointe.

► Correspondante Midi Libre : 06 87 76 99 40

La chasse aux mégots de cigarettes est lancée à Béziers

ENVIRONNEMENT

La Ville, l'éco-organisme Alcome et la fédération des buralistes Béziers-Hérault ont signé une convention de partenariat qui va permettre d'éviter le jet de mégots dans l'espace public.

Laurent François
lfrancois@midilibre.com

La chasse aux mégots est lancée à Béziers ! Elle a été entérinée ce début de semaine en mairie. La Ville, l'éco-organisme Alcome et la fédération des buralistes Béziers-Hérault ont signé une convention de partenariat, visant à éviter le jet des mégots par les fumeurs dans l'espace public.

« Il y a pour l'instant un peu plus d'une trentaine de cendriers de rue en ville, explique Christelle Blanc, la directrice santé hygiène environnement à la municipalité de Béziers. Il va en être installé 80 supplémentaires. Ils seront placés dans les hotspots qui ont été repérés. » Il s'agit des lieux où les fumeurs jettent plus particulièrement leurs mégots par terre. Ils ont été ciblés par les équipes de la municipalité chargées du nettoyage.

Un cendrier étanche

Ces cendriers de rue seront fabriqués par des adultes en si-

tuation de handicap œuvrant au sein de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) de l'association biterroise Thierry Albouy. Ils seront livrés dans les semaines à venir. Lors de cette signature de convention de partenariat, un premier cendrier de rue, « étanche et équipé d'une clef prisonnière », afin de ne pas tacher le sol en cas de pluie et surtout de manipuler le réceptacle du cendrier sans toucher les mégots, a été présenté. C'est ce modèle qui a fait l'unanimité. Il sera installé, « fixé dans le sol ou sur un mur ».

Les mégots récupérés sont incinérés

De leurs côtés, partenaires de l'opération, les 27 buralistes de Béziers seront aussi sollicités : « Nous allons distribuer 4 000 cendriers de poche », explique Christian Faure-Vincent, le président de la fédération des buralistes Béziers-Hérault, signataire de la convention de partenariat. Les bureaux de tabac seront ainsi équipés d'une signalétique (affichettes et stickers) expliquant le but du



Robert Ménard, Christian Faure-Vincent, et Jérôme Buffieux.

L.F.

ramassage des mégots.

Ce projet est piloté par l'éco-organisme Alcome, société privée à but non lucratif. La structure fonctionne avec un agrément de l'État. Elle est le premier éco-organisme dédié au ramassage des mégots et à leur traitement.

« Nous signons un contrat avec les municipalités comme c'est le cas avec Béziers, explique Jérôme Buffieux, le président d'Alcome. Ici, nous intervenons sur le nettoyage des mégots à hauteur de 167 000 €. Ce financement provient des fabricants de tabacs et de filtres, via Alcome (*). C'est la

Ville qui ramasse les mégots et c'est nous qui nous chargeons de les récupérer. Ils sont ensuite incinérés. »

Les mégots récupérés dans les cendriers sont stockés dans des fûts que vient chercher Alcome une fois qu'ils sont remplis.

> (*) Alcome est en fait la filiale REP (Responsabilité élargie du producteur) des mégots. Dans ce cadre, les producteurs mettant sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, notamment financièrement, la gestion de ces déchets.

Déchets sauvages : infractions filmées et auteurs identifiés par l'IA

SOCIÉTÉ

Face au succès des dix premières caméras de vidéosurveillance installées à Béziers, l'Agglo a commandé vingt autres machines pilotées par l'Intelligence artificielle.

Antonia Jimenez
ajimenez@midilibre.com

22 décembre 2024, 16 h 37. Stéphane Gachon, directeur du département Prévention et gestion des déchets de l'Agglo Béziers Méditerranée, reçoit une alerte sur son mail. Elle émane de Vizzia, la société partenaire (et nom du dispositif à la fois) qui a développé une solution de vidéosurveillance révolutionnaire, utilisant l'intelligence artificielle (IA) pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets. Il clique et se connecte directement sur la plateforme qui lui présente les deux minutes de bande sélectionnées. On y voit un homme, sur le chemin rural 101 (route de Marausan) qui sort de son utilitaire des tas de cartons contenant tous types de déchets qu'il dépose à même le sol, à côté des conteneurs d'un point d'apport qui sont sur le site. Puis, il part tranquillement.

Souriez, vous êtes filmé ! Stéphane Gachon zoome sur la plaque d'immatriculation. Le numéro est tout de suite envoyé à la police pour retrouver le propriétaire de cette infraction au Code de l'environnement. Les forces de l'ordre se déplacent alors pour faire les constatations.



Le département Prévention et gestion des déchets de l'Agglo, reçoit une alerte dès qu'il y a infraction.

« L'Agglo n'a pas de pouvoir de police, indique le directeur. Nous ne pouvons agir que sur la réparation. Ainsi, nous facturons le coût de l'enlèvement et l'élimination des déchets, soit un forfait de 450 € car ça nécessite l'intervention de trois agents communautaires, d'un véhicule technique, sans compter le coût de l'élimination des ordures. » Parallèlement, la police municipale, elle, va facturer une amende de 135 euros qui sera versée à la Ville.

Que dit la loi ?

L'ARTICLE R635-8 du Code pénal (en vigueur depuis 2010) indique : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. »

Une quarantaine d'infractions identifiées en six mois

Pour rappel, l'Agglo a mis en place il y a six mois dix caméras Vizzia sur le territoire de Béziers, « là où on avait identifié des dépôts sauvages de déchets récurrents. C'était une expérimentation. Et, nous avons constaté son efficacité : durant ces six mois, on a identifié une quarantaine d'infractions sur les dix caméras. » Et Stéphane Gachon d'expliquer que les dépôts sauvages

ne sont pas que des encombrants jetés en pleine nature, comme on pourrait l'imaginer. « On s'est rendu compte que souvent, les particuliers, comme celui du 22 décembre, jettent leurs sacs d'ordures ménagères juste à côté des conteneurs. Et ça, c'est une infraction. Mais nous avons aussi, bien entendu des déchets de chantier déposés sur des petits chemins. »

Un investissement de 100 000 euros

Face au « succès » de ce nouveau dispositif, l'Agglo a décidé de placer une vingtaine de caméras supplémentaires « sur des lieux stratégiques. Nous les avons commandées. Nous les attendons. » Et de préciser : « Ces caméras sont nomades, nous pouvons donc les changer de place. » Coût total de l'investissement pour la collectivité : 100 000 euros (caméras, accès et gestion de la plateforme Vizzia). « Dans les villes utilisant ce même dispositif, il est constaté un retour sur investissement rapide de 2 à 3 ans. »



Quatre caméras sont installées sur des zones naturelles.

Bessan lutte aussi contre les dépôts sauvages de déchets

ENVIRONNEMENT

« Depuis 2020, nous avons accentué les actions de répression sur le territoire de notre commune en matière de dépôts sauvages de déchets », indique Stéphane Pépin-Bonet, le maire de Bessan.

Lui et son équipe ont travaillé sur le sujet et ont décidé, il y a un an, de mettre en place quatre caméras "chasseurs" nomades. « On a des procédures similaires sur les communes de notre Agglo, Hérault Méditerranée. »

Un dispositif efficace

Bien qu'elles ne soient pas aussi performantes que celles installées par l'Agglo Béziers Méditerranée, elles sont tout de même efficaces. « Nous avons des sites excentrés, des zones agricoles et naturelles, où l'on constatait régulièrement des dépôts sauvages. C'est là que nous avons installé nos caméras. » Pour l'instant, la méthode pour relever les infractions est "à l'ancienne" : il faut visionner les bandes. « Cependant, dès que la caméra enregistre du mouve-

ment, elle déclenche une notification et nous l'envoie. Un agent peut ainsi regarder tout de suite sur son smartphone. Mais il peut s'agir d'un animal, d'un promeneur... » Dès que la police municipale, par l'intermédiaire de la gendarmerie, constate l'infraction, l'auteur est convoqué à la gendarmerie. « Il ne peut nier les faits puisqu'il a été filmé. » Il reçoit alors une amende de 1 500 euros de la Ville, qui sera versée à l'État (dont une partie sera reversée à la commune). Il doit également retirer ses déchets et remettre en état le terrain. « Il faut cependant attendre pour faire un point sur l'efficacité des caméras, par exemple sur le choix des sites. Sont-ils judicieux ou pas ? Ainsi, on pourra affiner. » Coût total de l'investissement pour la commune : 2 000 euros (500 euros la caméra). « On fait avec les moyens du bord, avec la volonté de lutter contre ce problème alors qu'on a des déchèteries à tous les coins du territoire, et gratuites pour les particuliers », précise le maire.



HÉRAULT

Une moto sortie de l'eau

Drôle de surprise jeudi matin, jour de marché, au niveau du ponton de la scène flottante : une moto reposait en effet sur le quai (photo M. Desnos), sortie des eaux de l'Hérault ! Quoi qu'il en soit, elle n'est plus dans le fleuve, ce qui est une bonne nouvelle.

DÉCHETS

La tournée du tri s'installe en mairie

La tournée du tri du Sictom prend ses quartiers d'hiver et s'installe dans le hall de la mairie d'Agde **mercredi 29 janvier**, de 9 h à midi. Autour d'un café, les Agathois seront invités à participer à quatre animations.

Boujan-sur-Libron

2025 verra la réalisation de deux projets majeurs

Le maire, Gérard Abella, et son équipe municipale, ont présenté leurs vœux à la population sous le chapiteau des arènes.

Lors de son discours, le premier magistrat a dressé un bilan des réalisations de 2024 et dévoilé les projets pour 2025, mettant en avant une gestion rigoureuse ayant permis « d'atteindre des objectifs ambitieux sans augmentation d'impôts et avec une commune désormais totalement désendettée ». Parmi les réalisations de 2024, Gérard Abella a rappelé la piétonnisation de la rue André-Malraux, la création du parking Lasserre et l'ouverture prochaine - le 8 février - de la maison de santé avec plus de vingt professionnels.

En matière de logement, 52 habitations ont été livrées. La sécurité a également été renforcée grâce à l'installation de caméras, permettant une réduction des dépôts sauvages. L'environnement a été valorisé avec la plantation d'un olivier millénaire et de 200 arbres. Pour 2025, Gérard Abella a annoncé



Gérard Abella et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population.

la modernisation des écoles avec des rénovations énergétiques, la reconfiguration du rond-point de Vuarrens pour fluidifier la circulation. L'approbation du PLU permettra la concrétisation de deux projets structurants : la ZAC des Hauts de la Plaine et le plan d'eau. Le premier magistrat a insisté sur l'importance de la solidarité face

aux tensions internationales et a salué les efforts collectifs de son équipe municipale, du personnel communal, des associations et des enseignants. Lors de la cérémonie, le maire a remis les médailles de la ville aux présidents des clubs sportifs, dont Stéphane Montariol (SBRXV), Jason Ischard (FC Boujan), Pierre Cornu (TC Boujan), Jé-

rôme Ruh (Boujan Judo) et Juan Navarro (Poulpe Pétanqueur) pour leur engagement et leurs performances.

En conclusion, Gérard Abella a annoncé officiellement sa candidature aux prochaines élections municipales, affirmant sa volonté de « poursuivre son engagement pour la commune ».

► Correspondant Midi Libre : 07 60 81 20 60.

« Transformer les déchets, c'est transformer notre avenir »

ENTREPRISE

Michel Ortiz, entrepreneur biterrois passionné par la revalorisation des déchets, se consacre, depuis plus d'une décennie et après 34 ans dans le bâtiment, à un projet qui mêle service et engagement environnemental.

Anaëlle Faure

redac.beziers@midilibre.com

chets et respect strict des normes environnementales et locales.

« C'est essentiel pour la planète »

Issu de la troisième génération de l'entreprise de maçonnerie familiale, c'est à l'âge de 50 ans que Michel Ortiz décide de se lancer dans un secteur plus en phase avec ses convictions : la revalorisation des déchets. Avec un premier camion, il pose les bases de son activité de location de bennes et de traitement des déchets. Une quinzaine d'années plus tard, l'entreprise dispose de trois camions et dix bennes, et traite plus de 1 200 tonnes de déchets par an. « Ce qui me plaît, c'est de voir les déchets se transformer en nouvelles ressources ! », confie-t-il. Sa clientèle, composée de particuliers et de professionnels, de Narbonne à Sète, apprécie ses services personnalisés : location de benne en courte ou longue durée, conseils pour choisir la benne adaptée au volume et au type de dé-

chets et respect strict des normes environnementales et locales. Les entreprises Ortiz Michel s'inscrivent dans une dynamique de développement durable. Débarras de maison après travaux ou dans le cadre d'une succession, gestion des déchets des industries ou des entreprises du BTP, évacuation de gravats et encombrants après sinistre... Michel Ortiz assure le transport, le tri et l'acheminement des déchets - gravats, bois, métaux, carton, plâtre... - vers des centres de tri spécialisés et locaux. Comme Valoridec à Lespignan, Derichebourg Environnement à Béziers ou Riwald Recycling à Thézan-lès-Béziers. Le bois, par exemple, est transformé en combustible, les gravats, concassés et recyclés en tout-venant et les métaux, revalorisés pour de nouvelles utilisations industrielles. « Avant, on enfouissait tout.



Michel Ortiz, un entrepreneur engagé pour la protection de l'environnement.

Maintenant, on revalorise, et c'est essentiel pour la planète », souligne le fondateur.

« J'aurais dû me lancer plus tôt »

Face aux dépôts sauvages, Michel Ortiz milite pour une meilleure gestion des déchets. « Recycler coûte encore cher pour certains, mais c'est une responsabilité collective. Moins on trie, plus cela revient cher. C'est cette réalité qui pousse à évoluer. » Avec une croissance de

chiffre d'affaires de 30 % par an, Michel Ortiz observe depuis quelques années une hausse de la sensibilisation de ses clients aux enjeux environnementaux. Son seul regret : « Mon métier est une vraie passion, j'aurais dû me lancer plus tôt. Transformer les déchets, c'est transformer notre avenir. » Un engagement fort qui témoigne de son désir d'allier tradition familiale et modernité pour répondre aux défis actuels.

> www.location-bennes-ortiz.fr

Les chiffres clés

2008 : évolution de l'activité des entreprises Ortiz Michel vers la location de benne et la gestion des déchets. Déchets revalorisés : **1 200 tonnes** par an. Flotte : 3 camions de 3,5 tonnes, 15 tonnes et 19 tonnes et 10 bennes de 2 à 25 m³. Locaux : 2 000 m². Évolution du chiffre d'affaires : **+ 30 % par an**.

Laurens

Beaucoup trop de dépôts sauvages dans le village

Des dépôts sauvages de déchets ont une nouvelle fois été découverts sur des parcelles privées. Ces actes, qui nuisent à l'environnement et au cadre de vie ont été constatés par les policiers municipaux. Depuis le début de l'année, il y a eu plusieurs constatations. Notamment des pneus abandonnés. Ce type de dépôt est une infraction de 4^e classe, sanctionnée par une amende de 135 €.

Des dépôts volumineux de divers déchets (pneus, livres, écrans, trottinette) sur d'anciennes décharges ont nécessité l'intervention des services techniques. Ces actes sont des infractions de 5^e classe, passibles d'une amende de 1 500 €. De plus, le transport de ces déchets par véhicule constitue une circonstance aggravante, pouvant entraîner une majoration de l'amende et la confiscation du véhicule. La municipalité tient à souli-



Des pneus abandonnés.

gner que ces actes sont non seulement préjudiciables à l'environnement mais qu'ils engendrent également des coûts importants pour la collectivité, notamment en termes de nettoyage et de traitement des déchets. C'est pourquoi, en plus des sanctions pénales, les frais d'enlèvement des déchets pourront être facturés aux contrevenants.

► Correspondant Midi Libre : 07 71 71 07 57.

La Grande-Motte

Les lycéens lunellois s'activent pour le projet « Plastique à la loupe »

Ce jeudi 23 janvier, sur la plage du Couchant, les 20 élèves de 1^{re} année de CAP option production et services en restauration (PSR) du lycée Victor-Hugo de Lunel ont participé à une journée de ramassage de déchets plastiques dans le cadre du projet « Plastique à la Loupe ». L'occasion de les sensibiliser à la réduction des emballages plastiques utilisés dans leur domaine d'études.

Une opération de grande envergure

« Ce projet national d'éducation à la citoyenneté et au développement durable est organisé par la Fondation Tara Océan et le ministère de l'Éducation nationale. Il vise à constituer une base de données inédite sur les macrodéchets et microplastiques qui se retrouvent sur les plages et les berges de la France métropolitaine ou d'outremer », explique Nathalie Villeméjeanne, leur professeure Lettres et Histoire. Depuis 2020, l'opération Plastique à la loupe est proposée à

chaque rentrée aux scolaires. Cette année, ce sont près de 25 000 élèves issus de 500 collèges ou lycées dans toutes les académies y compris la Polynésie française qui participent à cette opération. Les données ainsi collectées alimenteront la recherche scientifique pilotée par le CNRS et contribueront à l'aide à la décision au niveau européen et à la recherche des solutions économiques, politiques et industrielles à apporter.

« Cette même classe participe aussi au projet « Ecotubeurs », le lien entre les 2 projets s'est fait tout naturellement. Pour cela, elle réalise aujourd'hui même, avec une équipe dédiée, un clip qui sera présenté au Festival de Porquerolles », se réjouit Sandrine Colomer, professeure de biotechnologies.

Mettre en scène la nature et ses écosystèmes
Parrainé par l'acteur et réalisateur Gérard Jugnot, ce festival récompense des œuvres cinématographiques mettant en



Les élèves ont effectué des prélèvements sur la plage du Couchant.

scène la nature et ses écosystèmes depuis sa création en 2020. Après avoir effectué leurs prélèvements, les lycéens ont été reçus au Collège Philippe Lamour. Ils y ont rencontré les « éco-délégués » qui participent également au projet. L'après-midi, direction le site du Petit Lido à Carnon pour une visite commentée organisée, à titre gracieux, par la communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.

Au programme : découverte du métier de garde du littoral, explications sur le fonctionnement et les enjeux des milieux dunaires et jeu d'observation des oiseaux marins. « Avoir décidé de relier les 2 ateliers permet de mettre en avant les élèves, les intéresser fortement au développement durable et en faire les écocitoyens de demain », se félicite Nathalie.

► Correspondante Midi Libre : 07 84 54 03 80

La Grande-Motte

Des élèves du collège Philippe-Lamour en mission plastique

Sur les berges de l'étang du Ponant, vendredi 24 janvier, les quatorze « éco-délégués » du collège Philippe-Lamour s'étaient donné rendez-vous pour participer au projet « Plastique à la loupe ». Ils étaient accompagnés de Camille Piquet, leur professeure de sciences de la vie et de la terre, de Christelle Martinez, la conseillère principale d'éducation et de Gaël Becouze, accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH).

Après le mesurage de la zone de collecte, les élèves ont récolté les déchets. « Ce n'est pas un simple nettoyage, mais un protocole scientifique. Vous allez ramasser tout ce qui n'est pas naturel et mesure plus de 2,5 cm. Les plus petits déchets iront dans un sac-poubelle », a rappelé Camille Piquet. Les jeu-

nes ont été élus par leurs pairs en début d'année scolaire. « Ils participent à un bon climat au sein de l'établissement, se questionnent au sujet de leur environnement qui est leur lieu de vie », a souligné Christelle. En moins d'une heure, deux sacs de cinquante litres sont déjà remplis, un constat qui les choque particulièrement.

Une fresque exposée au collège

L'après-midi sera consacré au tri et à la pesée, les résultats seront envoyés aux chercheurs du CNRS. Cette opération de sciences participatives est pilotée par la Fondation TARA Océan. En récoltant des échantillons de déchets plastiques sur les plages et les berges en France métropolitaine ou ultramarine, les élèves contribuent à dresser un état



Christelle Martinez a aidé les « éco-délégués » à ramasser les plastiques.

des lieux de la pollution plastique. L'occasion de développer l'écocitoyenneté, l'esprit critique et l'engagement des jeunes envers le développement durable. Prochaine étape : la fresque de la pollution plastique. Elle

sera exposée au sein du collège, une représentation idéale pour aborder la complexité de la question du plastique et s'exercer à une vision systémique des enjeux environnementaux.

► Correspondante Midi Libre : 07 84 54 03 80